

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR

Jeudi 2 novembre 2023 (PV-CX669)

11 h

Local 3813 pavillon de la Santé

Présences

Professeur Gilles Bronchti, président

Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)

Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux affaires syndicales (VPAS)

Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)

Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)

Professeur Jean-Claude Bernatchez, vice-président aux communications et secrétaire (VPCOM)

M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)

M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Absence

Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX669-02-11-2023-00

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 octobre (PV-CX668)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Rapport des officières et des officiers
7. Renouvellement de la convention collective
 1. État de la négociation
 2. Scrutin électronique
 3. Communications
 4. Rencontre des comités de négo de l'UQAC, l'UQAM, l'UQTR et l'INRS
8. Date de la prochaine réunion : 16 novembre 2023
9. Clôture de la réunion

CX669-02-11-2023-01

Ouverture de la réunion

Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues à cette réunion régulière du comité exécutif.

CX669-02-11-2023-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 669^e réunion du comité exécutif.

CX669-02-11-2023-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 octobre (PV-CX668)

PV-CX668-12-10-2023

Le président présente le procès-verbal de la 668^e réunion du comité exécutif tenue le 12 octobre 2023.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 668^e réunion du comité exécutif tenue le 12 octobre 2023.

CX669-02-11-2023-04 Affaires découlant

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

La CAU indique avoir informé les responsables des comités de toponymie, alimentaire et des activités socioculturelles de l'UQTR qu'aucune candidature n'a été déposée pour pourvoir les postes vacants (c.f. *PVCS359-19-10-2023*). Il a été demandé de lancer un nouvel appel de candidatures pour les comités de toponymie et alimentaire. Après discussions, Marc Beauregard est désigné pour être le représentant au comité alimentaire et un nouvel appel de candidatures sera envoyé à l'ensemble des professeur.es pour le poste au comité de toponymie.

CX669-02-11-2023-05 Correspondance et information

Le CAU indique que le secrétariat général de l'UQTR demande à ce que le Syndicat désigne un.e professeur.e pour être membre du comité de sélection – vice-recteur/vice-rectrice aux études et à la formation, conformément à la *Procédure de nomination* de l'UQTR. Le conseil d'administration a ouvert le poste à sa réunion du 30 octobre. Le VPCOM lancera un appel de candidatures à l'ensemble des professeur.es.

Le président indique que les retenues à la source du mois d'octobre ont été payées :

ARC : 3 026,36 \$;
MRQ : 4 673,52 \$.

CX669-02-11-2023-06 Rapport des officières et des officiers

Président

- En l'absence du trésorier, le président présente le relevé des décaissements par dépôts directs effectués entre le 1^{er} et le 31 octobre 2023 (VP525 à VP543). Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
- Présentation de l'état des résultats 2023-2024 au 31 octobre 2023.
- Un département a demandé s'il y a possibilité d'embaucher un professeur pour développer un nouveau programme en courant d'année. Selon l'article 9.15, un professeur peut être embauché en cours d'année.

VPRT et VPAS

- La professeure s'étant vu refuser à deux reprises sa tâche par son assemblée départementale a demandé à la direction du Service des ressources humaines de ne plus être rattachée à son département (c.f. *PV-CX668-12-10-2023-06*).
- Le professeur qui a perdu sa chaire de recherche (c.f. *PV-CX668-12-10-2023-06*) a demandé une compensation à l'administration. Celle-ci a demandé un délai de réflexion.
- Audience le 13 octobre en lien avec les griefs déposés concernant les professeur.es du Département de sciences infirmières (c.f. *PV-CX666-21-09-2023-06*).
- Deux nouveaux griefs ont été déposés : 1- direction administrative au Département des sciences infirmières; 2- régularisation du poste de professeure qui occupe deux demi-temps.
- Suivi auprès de la professeure alléguant avoir subi, par sa direction de programme et de département, de la pression pour apporter des modifications aux évaluations à ses étudiant.es (c.f. *PV-CX662-17-08-2023-06*). Elle ne déposera pas de plainte en vertu de la *Loi sur la liberté académique*.
- Dans le dossier de la direction de programme ayant changé de classe les filles d'une professeure qui leur enseignait, une rencontre est prévue avec le DGAAP le 24 novembre (c.f. *PV-CX668-12-10-2023-06*). La VPAS accompagnera la professeure.

La VPRT se retire de la réunion pour le prochain point.

- Un professeur a manifesté son inquiétude au sujet de sa tâche de direction pédagogique. Le Syndicat a été approché à son tour. Le Comité des relations de travail conjoint sera saisi du dossier à sa rencontre du 6 novembre.

VPAU

- Réunion du comité multisyndical en santé et sécurité au travail le 18 octobre. Un important accident s'est produit à l'IRH, sans toutefois faire de victimes.
- Rencontre préparatoire à la commission des études le 17 octobre. Les membres ont discuté du nouveau férié à l'UQTR pour la *Journée nationale de la vérité et de la réconciliation* et de la modification de la composition de la sous-commission à la recherche. Autre rencontre préparatoire le 26 octobre en lien avec une réunion extraordinaire de la commission des études. L'échange a porté sur la nomination du VREF suppléant au poste de VREF par intérim.
- Rencontre préparatoire au conseil d'administration le 30 octobre. Les membres ont discuté de l'ouverture du poste de VREF, du plan stratégique de l'UQTR dans lequel l'université rate plusieurs cibles, mais sans démontrer ce qu'elle compte faire pour corriger la situation. Les membres ont aussi échangé sur la manière d'établir les cibles dans ledit plan stratégique. Il a aussi été discuté de la rémunération de la haute direction. Concernant le rapport du Bureau de prévention et de traitement des plaintes, il a été souligné qu'il n'y aurait pas de procédure que la Protectrice doit suivre lorsqu'un.e professeur.e reçoit une plainte pour harcèlement qui s'avère non fondée. Finalement, il a été demandé de la possibilité que le conseil d'administration présente les sujets discutés par le comité de régie universitaire (CRU). Après discussion, le Syndicat lancera la discussion lors d'une prochaine rencontre de l'Intersyndicale.
- Réunion du comité des locaux à laquelle il a été demandé que des départements ou des services se manifestent pour l'aménagement de locaux

optimisés (*Open Space*), car plusieurs membres du personnel de l'UQTR auraient refusé un espace exclusif. Les locaux de recherches ne sont pas concernés par le projet. Un appel de proposition sera lancé et un budget de 300 000 \$ est réservé pour le réaménagement des espaces de travail.

- Suivi du processus de promotion des professeur.es. La nouvelle version du document *Critères, méthodes et modalités d'évaluation* a été revue par le VPAU et le CAU. La démarche pour trouver une professeure provenant d'une autre constituante de l'Université du Québec pour le poste de membre externe sera entreprise sous peu.

VPSC

- Retour sur le souper d'accueil des nouveaux et nouvelles professeur.es tenu le 19 octobre auquel neuf professeur.es ont participé ainsi que cinq délégué.es.
- En appui à la VPAS, production des prochains numéros de l'*Info-Négo*.
- Retour sur l'organisation d'une table ronde portant sur le projet de loi 23 (c.f. *PV-CS358-14-09-2023-07*). Considérant la priorité à accorder au renouvellement de la convention collective et l'importance de la cohésion du corps professoral, l'organisation de la table ronde est remise à plus tard, lorsque le moment sera plus opportun.
- Participation, en compagnie du président, à la réunion du conseil fédéral de la FQPPU les 26 et 27 octobre. Il a été discuté d'un appui à la liberté intellectuelle dans le cadre du présent conflit au Proche-Orient. La FQPPU est à préparer des outils pour aider les syndicats dans leurs communications. Le comité EDI de la Fédération portera désormais le nom de comité équité. L'Association mcgillienne des professeur.es d'éducation a déposé une requête au Tribunal administratif du travail pour pouvoir négocier les conditions de travail de ses membres.

VPCOM

- Des professeur.es ont été approché.es pour la formation d'un comité de communication en appui à la négociation de la convention collective. Le comité se réunira sous peu.

CX669-02-11-2023-07 Renouvellement de la convention collective

1. État de la négociation

La VPRT présente l'état de la négociation et les sujets qui seront discutés lors des prochaines rencontres de conciliation. La réponse de l'employeur à la demande globale (normatif et salarial) soumise par la partie syndicale le 17 octobre est incomplète. La VPRT produira un tableau synthèse qui sera expédié aux délégué.es du conseil syndical.

Des sous-comités ont été formés (2 membres provenant de chaque partie) pour discuter de sujets. Lorsqu'il y aura une entente, le sous-comité soumettra une proposition à la table de négociation.

2. Scrutin électronique

Le VPCOM se questionne sur l'intégrité d'un vote via un scrutin électronique. La *Règle 17 régissant les modes de scrutin*, adoptée en 2021 prévoit le recours à ce type de scrutin lors d'assemblées générales. Les modalités d'une consultation électronique sont régies par la *Règle 15 régissant les consultations électroniques*.

Le recours au bulletin de vote en papier serait à privilégier afin de préserver l'intégrité d'un vote dans le cadre du renouvellement de la convention collective.

CONSIDÉRANT les *Statuts* du Syndicat;
CONSIDÉRANT la *Règle 17 régissant les modes de scrutin*;
CONSIDÉRANT la *Règle 15 régissant les consultations électroniques*;
CONSIDÉRANT les explications du VPCOM;

Sur une proposition dûment appuyée, il est recommandé que le conseil syndical modifie la *Règle 17 régissant les modes de scrutin* pour que le vote par bulletin papier soit utilisé pour un vote de grève, de moyens de pressions et d'acceptation ou de refus des propositions patronales.

Adoptée à l'unanimité.

Les membres du comité exécutif discutent des modalités pour l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire. Celle-ci se déroulera en présence uniquement au campus principal. Les professeur.es rattaché.es autres campus pourront demander un remboursement pour leur déplacement. Des boîtes de scrutin pourraient être disponibles sur les autres campus.

3. Communications

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

4. Rencontre des comités de négo de l'UQAC, l'UQAM, l'UQTR et l'INRS

La VPRT indique qu'une discussion s'est tenue lors de la réunion du conseil fédéral de la FQPPU entre les membres des exécutifs des syndicats de l'UQAC, de l'UQAM et de l'INRS pour l'organisation d'une rencontre entre les comités de négos de ces syndicats.

Après discussions, le comité exécutif organisera une rencontre à l'UQTR avant la période des Fêtes. Une rencontre des comités de négo et des comités exécutifs se déroulera en avant-midi, puis les professeur.es de l'UQTR seront invité.es à les rejoindre durant l'après-midi pour échanger sur l'état des négociations.

CX669-02-11-2023-08 **Date de la prochaine réunion**

Le président rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 16 novembre 2023.

CX669-02-11-2023-09 **Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 09.

Gilles Bronchti
Président de la réunion

François Landry
Secrétaire de la réunion